

# A.D.R.E.R

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

14 Avenue des Anglais, 83820 Le Rayol-Canadel sur Mer

[www.adrer.org](http://www.adrer.org)

Déclaration de Création de l'association N° W831000987 du 21 février 2010 sous-préfecture de Draguignan

## Assemblée générale 2014



### Rapport d'activité de l'année 2013

Voici notre cinquième année d'existence qui commence sous un jour nouveau, une nouvelle ère municipale. Notre demande d'agrément en temps qu'association d'usagers auprès de la Préfecture a subi quelque retard mais notre demande est en bonne voie.

Voici les sujets qui nous ont plus spécialement occupés au cours de l'année :

#### 1. L'opération « Cœur de village » sur le terrain dit de la pharmacie

Depuis la délibération du 19 juillet 2010 la municipalité avait la possibilité de vendre le terrain AP 100 à la société AKTIMO et de réaliser son projet.

Après plusieurs contentieux, dont un de notre part, il est apparu que le permis de construire avait été délivré par le Maire sur la foi de fausses déclarations à la fois du promoteur mais aussi du maire.

Par ce fait, nous avons été conduits, au mois de septembre, à engager une nouvelle action contentieuse afin de dissuader le promoteur d'acheter le terrain de 2400 m<sup>2</sup> en plein centre du village. Notre requête a été rejetée.

En outre, le maire s'était permis de devancer l'obligation du promoteur de mettre en place un local afin de pouvoir démolir le bâtiment actuel de la pharmacie. Cet élément « ALGECO » a tous les défauts :

- Il est loué depuis plusieurs mois pour le compte du promoteur avec un financement communal,
- Il défigure la place du village,
- Va-t-il servir à quelque chose ?

#### 2. La traversée du centre du village

Enfin nous avons un centre digne de ce nom au moins sur le plan fonctionnel.

Il est bon de rappeler aujourd'hui que l'ADRER est mainte fois intervenue afin de clarifier les responsabilités technico-financières entre le Conseil Général et notre Commune.

Outre le fait que l'on pourrait critiquer certains aspects de cette réalisation, je veux surtout mettre l'accent sur la réception provisoire des travaux qui est intervenue dans la précipitation, juste avant la prise de pouvoir des nouveaux élus, alors que différents travaux ne sont pas vraiment terminés :

- Des gaines de câbles traînent un peu partout, mais peut être pour des raisons valables.
- Quelques barrières manquent près du « petit casino »
- Des enduits de murette ont été oubliés
- Des bordures de trottoir sont épaufrées
- Le trottoir devant la pharmacie commence à s'affaisser

Vous aurez certainement remarqué d'autres points qui auraient mérité un examen plus approfondi de la municipalité avant de considérer ce chantier comme étant terminé.

### **3. Le « remue méninges » sur les possibilités d'aménager et de développer le centre du village**

Mené au cours de l'été par des membres de notre association, cette réflexion sur le fond a conduit à établir un catalogue des idées exprimées débouchant sur des projets, certains simples à réaliser, d'autres beaucoup plus compliqués.

Ce catalogue, j'insiste sur le mot de catalogue, dans les domaines du logement, du stationnement, de l'amélioration de l'environnement, du paysage et de la circulation comprend 19 propositions, établies sous forme de fiches précisant les projets avec le recensement des avantages et des inconvénients. Un plan de situation des projets accompagnait l'ensemble.

### **4. Les premiers pas de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ( Com-com )**

La Com-Com a maintenant un an d'existence. Elle a mis l'accent en 2013 sur :

- La mise en place des commissions d'élus
- La mise en place de son administration composée de 102 agents.
- Le transfert complet de sept syndicats et partiel de cinq autres
- La collecte et le transfert des ordures ménagères
- Le lancement du Plan Local de l'Habitat (PLH)

Elle a établi son 1<sup>er</sup> budget de 35 000 000 € dont 5 000 000 € pour l'investissement .Dans le cadre de ce budget la Com-com a prélevé sur les communes du golfe une taxe additionnelle de 7 000 000 € que nous avons payée en novembre.

La Tribune n° 26 sur ce sujet est à votre disposition à l'entrée de la salle.

### **5. La campagne électorale**

Elle a commencé dès le mois de novembre. Nous avons pris le parti de vous transmettre au fur et à mesure de leur parution les documents des deux listes en présence. Dès sa première réunion publique, nous avons été interdits de parole par Jean Bouchard ; par la suite quelques courriers peu amènes nous ont été adressés par la même liste. In fine, dans notre Tribune n°25, nous avons comparé et jugé les programmes proposés aux électeurs au regard des propositions de l'ADRER. Vous connaissez tous le résultat de l'élection et de l'expression démocratique.

### **6. Les Tribunes**

Depuis la dernière assemblée générale quatre Tribunes ont été publiées :

- Le budget 2013 et l'évolution des impôts depuis 2009
- L'Office de tourisme
- Réflexions sur l'aménagement du centre du village
- Elections communales 2014

Je vous remercie de votre attention

Le Président Jean Mansiaux